# L'ABEILLE.

*Journal officiel de l'État, du Commerce, Littérature et des Tribunaux de la Nouvelle-Orléans.*

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR J. BAYON.

NOUVELLE-ORLÉANS.

MARDI MATIN, 30e MAI 1836.

## POUR GOUVERNEUR:
## A. B. ROMAN.

*Extrait de la séance du Sénat du 6 février 1835.*

Résolu que le Sénat de l'État de la Louisiane, après avoir mûrement considéré les qualités de M. A. B. Roman, et étant convaincu que le mérite et le talent, joint à un zèle ardent et intégrale pour la cause publique, sont les principales qualités requises pour remplir les fonctions de gouverneur de l'État, et ne voulant pas exercer une influence indue sur la décision de la Chambre, mais seulement remplir un devoir public, et rendre justice à un citoyen qui, par son talent et son caractère, est le plus propre à remplir la place